

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX AU BURUNDI

Domaine Prioritaire : REFORME DU SECTEUR DE LA SECURITE		
Entités des Nations Unies chargées de la mise en œuvre : PNUD/BINUB/SSR-SA		Ministère de tutelle : SECURITE PUBLIQUE
Titre du projet	Lancement des activités de désarmement de la population et de lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre (PBF/BDI/B-1)	
Couverture géographique	BUJUMBURA-BUBANZA- BUJUMBURA RURAL	
Budget approuvé	500.000 USD	
Décision de transfert des fonds par NY	01.08.2007	
Date de démarrage	24.10.2007	Date prévue pour la clôture du projet 31.10.2009
Retard par rapport à la date de clôture initiale : 10 mois	Commentaires : Retard dans la mise en œuvre des activités, suite à la restructuration de la commission Nationale en du désarmement civil et de lutte contre la prolifération des armes légères et de petits calibres (Nomination du président, du 1 ^{er} vice président et de membres permanents de la commission) -Concertation: échanges au sein de la commission pour la définition des outils de reconversion à fournir aux bénéficiaires dans le cadre du programme national de sensibilisation communautaire.	

Réalizations quantitatives par rapport aux objectifs et aux résultats

Résultats attendus	Activités prévues	Réalisations
Résultat 1 : Une meilleure compréhension des enjeux de la prolifération des armes légères et leur impact sur la paix	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de 13 concerts en Mairie de Bujumbura sur le thème des dangers des ALPC • Organisation de deux courses vélo sur le thème du danger des ALPC; campagne d'affichage en Marie de Bujumbura à travers les transporteurs de personnes (taxis, taxi vélos, motos et bus) • Championnat de football intercommunal (15 matchs) et sensibilisation sur les dangers des ALPC • Production de 15 pièces de théâtres en mairie de Bujumbura • 2 spots jours sur les 6 radios dont l'audience est la plus grande pendant toute la durée de la campagne • Campagne affichage grand format en mairie de Bujumbura 	Démarrage effective de la campagne de sensibilisation sur le danger de la détention des ALPC
Résultat 2 : Dissémination et mise en œuvre de la stratégie adaptée par le Gouvernement pour la collecte des armes	<ul style="list-style-type: none"> • Installation des bureaux Provinciaux de la CDCPA • Mise en place d'une politique de sensibilisation aux ALPC par les agents de la Commission nationale dans les Provinces 	Le projet de loi sur les armes légères et de petit calibre a été adopté au conseil des ministres le 07 mai 2009 et transmis au parlement le 07 juillet 2009 ; le ministre de la Sécurité Publique a été invité par la Commission Défense et Sécurité de l'Assemblée Nationale afin de répondre à certaines questions de nature à éclairer cette institution. Cette loi sera bientôt débattue en séance plénière au sein de l'Assemblée nationale en vue du vote et pourra être disponible (promulguée) avant la fin de la session parlementaire de Juin 2009.

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX AU BURUNDI

<p>Résultat 3 : Initiation de collecte d'armes respectueuses des principes retenus par la stratégie nationale, sur le modèle « Armes contre Développement »</p>	<p>Récupération par la Commission Nationale de désarmement de 210 armes, 1.084 cartouches de munitions et 26 chargeurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La CDCPA et les OSC ont fait une collecte des armes en province Bubanza, Cibitoke, Bujumbura rural et Mairie • Octroi des Outils de reconversion pour la réinsertion Communautaire par la CDCPA aux civils qui remettent volontairement les armes : 3 vélos, 20 Téléphones portables, 100 pagnes, 15 Sacs de ciment, 36 tôles
<p>Résultat 4 : Amélioration des capacités et de la visibilité de la CDCPA en matière de désarmement civil et de lutte contre la prolifération des ALPC. MONITORING de la Violence Armée</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Formation des membres de la CDCPA en Informatique • Organisation de la restitution de l'étude le l'ONG « Small Arms Survey » sur l'Analyse de la Violence Armée au Burundi • Collecter quotidiennement, à partir d'une multitude des sources, les informations relatives aux actes de violence armée survenant au Burundi ; • Recouper, compléter et vérifier les informations recueillies de manière à éliminer les approximations ou les fausses informations ; • Mettre à jour quotidiennement la base des données élaborée à cet effet ; • Elaborer mensuellement, en collaboration avec les cartographes au sein du CISNU (Centre Intégré des Services des Nations Unies), des cartes représentatives indiquant les lieux, la cause et les auteurs à l'origine des violences ; • Procéder à des analyses relatives à l'évolution sur la durée de la violence armée au Burundi ; • Diffusion d'une lettre d'information mensuelle ; • Elaborer mensuellement, trimestriellement des analyses écrites sur la situation sécuritaire au Burundi. 	<p>Bonne compréhension de la problématique de la Violence armée par les OSC, les agents de l'ordre et les services étatiques</p>
<p>Taux d'exécution budgétaire : 63.00%</p>		
<p>Appréciation qualitative par rapport aux objectifs et aux résultats</p> <p>La deuxième phase de la campagne de sensibilisation au désarmement Civil, serait axée sur le volet retrait des armes vu que la première phase était spécifiquement centrée sur le danger de la détention. Cette deuxième phase sera plus accentuée par la remise directe des outils de reconversions aux détenteurs des armes par les membres de la Commission dans les provinces pilotes choisies par le Gouvernement et ainsi on pourra évaluer l'impact qu'aura eu le projet sur la population Civile.</p>		